

# Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 26 juin 2014

**Présents** : Claude Vignon, Giovanni Cadeddu, Pierre Barbier, Julie faivre, Virginie Dal-Pra, Gildas Porcheron, Gilles Breton, Dominique Parein, Michel Olivier, Laurent Benoit, Andrée Séquier

## Délibérations du conseil

- La location de l'appartement au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble de la poterie est attribuée à Mme Pauline Gervasoni, à compter du 1<sup>er</sup> août. *Voté à l'unanimité.*
- La location de l'appartement au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble de la poterie est attribuée à Mme Marie Ledoux, à compter du 1<sup>er</sup> août. *Voté à l'unanimité.*
- Approbation de la convention de vente d'herbe sur Herbouilly à Mme Isabel Da Costa pour son activité équestre durant l'été 2014. *Voté à l'unanimité.*
- Le contrat d'avenir de Mr Grégory Justet aux services techniques arrive à échéance le 31 août. Il est renouvelé pour un an au 1<sup>er</sup> septembre. *Voté à l'unanimité.*
- La commune sollicite une subvention de 1 600€ auprès du Conseil Général de la Drôme dans le cadre des amendes de police 2014, pour la sécurisation routière des hameaux. *Voté à l'unanimité.*

## Décisions du conseil

- Commémoration du 3 juillet 44, organisée le 3 juillet 2014. Le Maire annonce le programme de la manifestation. Andrée Séquier sera le maître de cérémonie. Une plaque en pierre rebaptisant la place du tilleul « place de la restauration de la République 3 juillet 44 » sera apposée sur le mur de l'église.
- Le conseil débat sur les conditions de mise à disposition temporaire des locaux disponibles de l'Hôtel du Vercors.
  - Pour une exposition : 100€ HT sans les charges, bail précaire de 3 mois maximum renouvelable.
  - pour une exposition-vente : 200€ HT sans les charges, bail précaire de 3 mois maximum renouvelable.
  - Pour une activité commerciale ou professionnelle : bail commercial ou professionnel à loyer progressif. Montant du loyer à discuter selon le projet.

## Informations au conseil

→ Plateaux-appartements de la maison Roche : les services techniques ont terminé les cloisons des parties communes. Il reste le raccordement aux réseaux. La commune attend l'électrification des plateaux par le SDED, qui a été relancé.

## questions diverses

→ Mr et Mme Gouverneur demandent au conseil les délais de dépose de l'échafaudage sur le bâtiment de la boulangerie. Pierre Barbier les informe que l'entreprise Bourguignon procédera à la pose des volets lundi et mardi prochains. L'entreprise Truchet sera contactée pour démonter l'échafaudage dans la foulée. *L'échafaudage a été démonté le 3 juillet.*

→ Amendes de police 2014 : le Conseil Général de la Drôme versera 1 600€ pour la sécurisation de la traversée des hameaux.

→ Le Maire réagit à l'interpellation d'habitants au sujet du dépôt de bilan du Camp Vanier (Vassieux en Vercors) et à la réclamation quant au remboursement de la subvention départementale. Il explique au conseil que les subventions accordées sont assorties de conditions, qui doivent être appliquées sous peine de demande de remboursement des versements.

→ Mme Marjorie Puel sollicite l'autorisation d'utiliser la cour de l'école ce week-end pour l'anniversaire de son fils. L'autorisation est accordée. Elle sera également informée de la prochaine fermeture à clé de la cour.

→ Nadège Charlier sollicite la commune pour le déplacement des bacs d'ordures ménagères du hameau des Moreaux en bordure du terrain communal.

→ Lotissement La Chicoune : après analyse technique et financière des 3 propositions d'études géotechniques, l'offre d'Alpes Géo Conseils est retenue pour un montant de 9 652,54€HT.

→ Suite à la mise en place des Temps d'Activité Pédagogiques sur l'école de St Julien, Mme Maïté Vallet ne pourra plus effectuer le ménage hebdomadaire des parties communes de l'Hôtel du Vercors. Elle sera remplacée par Isabelle Guillet.

→ Embauchée par la mairie de St Julien en Vercors, le contrat de Mme Myriam Audeyer arrive à terme le 31 juillet. La mairie de St Julien propose à la mairie de St Martin de l'embaucher à sa suite, puisque l'intégralité de son activité se déroulera sur St Martin à la rentrée prochaine. La question de la reprise en charge de la régie du service périscolaire est posée.

→ Giovanni Cadeddu transmet la demande de l'association Trans'Vercors pour organiser l'édition 2015 de la course au départ de St Martin en Vercors. Le conseil approuve ce principe.

→ Andrée Séquier questionne le Maire sur les réparations du camion des services techniques. Celui-ci a contacté une carrosserie, et attend des devis.

→ La visite des forêts communales proposée par l'ONF aura lieu le mercredi 2 juillet matin, un pot de départ en retraite de Mr Marc Bourcy sera organisé par la mairie à sa suite.

→ Dominique Parein relance la question de la sécurité routière dans les hameaux des Moreaux et de Tourtres. Avant de lancer la déclaration en agglomération de ces hameaux, le Maire se renseignera sur

les conséquences financières pour la commune : signalétique, reprise de l'entretien des portions de route.

→ Julie Faivre présente la synthèse de la rencontre avec les habitants au jardin de ville. Près de 20 personnes ont participé à cette rencontre et un travail de concertation a été lancé avec les primaires. Le compte-rendu de cette séance de travail sera joint au compte-rendu.

→ L'association du festival des Coulmes souhaite organiser un concert gratuit de musique classique à l'église le 14 août. Une collation sera à prévoir, ainsi qu'une aide à la diffusion d'affiches de l'événement.

→ Julie Faivre, Gildas Porcheron et Elodie Palermo (SPANC - CCV) ont visité le restaurant des Grands Goulets pour évoquer la mise aux normes de son système d'assainissement autonome. Mr Berthier s'est engagé à faire réaliser une étude préalable au mois de septembre. Le Maire d'Echevis sera informé de la démarche.

→ La proposition de souscrire un service internet de télégestion de la station de pompage de Tourtres pour un supplément de 400€ par an est approuvée, pour simplifier et améliorer la gestion de l'équipement. Par ailleurs, il est décidé de renouveler progressivement les compteurs d'eau domestiques et généraux du réseau qui ont dépassé leur durée de vie, afin de garantir leur bon fonctionnement.

→ La rencontre avec les habitants prévue le 29 juin est reportée au dimanche 14 septembre.

→ Laurent Benoit informe le conseil de la prochaine mise en place d'une convention pour l'utilisation de la salle des violettes par les jeunes.

*Secrétaire de séance : Julie faivre*